



FORMATION CONTINUE VISAT

FACE A LA PRISE D ÂGE / RÔLE DU MEDECIN DU TRAVAIL

Le vieillissement important de la population active et l'allongement de la vie professionnelle entraînent des bouleversements importants au plan individuel et collectif, et des adaptations qui sont encore loin d'être assumées et maîtrisées par tous. Ils obligent notamment les employeurs à réviser leurs pratiques en matière de gestion prévisionnelle et d'organisation du travail. Le médecin du travail, avec d'autres acteurs dans l'entreprise, a un rôle important à jouer pour identifier et prévenir les facteurs de pénibilité, d'usure et de dégradation de la santé susceptibles de conduire à l'exclusion de l'entreprise et à une altération de la qualité de vie dans la période post-professionnelle. Il est en mesure d'agir sur différents leviers permettant aux salariés qui le souhaitent et le peuvent encore de poursuivre une activité professionnelle dans des conditions satisfaisantes pour eux et pour l'entreprise. Il peut aussi contribuer à mettre en place des mesures de prévention d'autant plus efficaces qu'elles interviennent tôt dans la vie professionnelle.

La formation a pour objectifs :

- 1 : de sensibiliser les médecins aux conditions qui, dans l'entreprise, peuvent faire de l'âge un atout ou un handicap pour le salarié et pour l'employeur,
- 2 : d'identifier les leviers sur lesquels ils peuvent agir dans ce domaine,
- 3 : de fournir des connaissances et des outils utilisables dans leur pratique sur ce sujet.

Participants :

Cette formation s'adresse aux médecins du travail qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine des relations entre l'âge, la santé, et le travail et acquérir une démarche pour appréhender ces problématiques dans leurs entreprises.

Méthode :

Cette formation sera dispensée sur 3 journées ; elle s'appuiera sur des documents écrits, des conférences, une réflexion collective sur des expériences de terrain, des ateliers laissant une large place aux échanges.

L'équipe pédagogique est à composante pluridisciplinaire intégrant des formateurs du Laboratoire Travail et Cognition du CNRS et du Laboratoire de « Personnalisation et Changement Sociaux », d'ergonomes (MIDACT), de Médecins du Travail, d'Epidémiologistes, des praticiens du Service des Maladies Professionnelles et Environnementales.

Programme :

PREMIÈRE JOURNÉE

Cette journée abordera successivement les thèmes et les questions suivants :

1°) Cadrage démographique et principaux enjeux

Vieillesse démographique : quelle est la situation réelle en Europe, en France, dans la région ? Éléments de démographie du travail utiles pour mesurer les enjeux. Différents concepts d'espérance de vie en lien avec la vie professionnelle. Quelles sont les conséquences du vieillissement individuel et collectif en matière de santé au travail, d'emploi des seniors, de conception des postes et d'organisation du travail ?

2) Les aspects cognitifs du vieillissement et ses manifestations en situation de travail.

Les fonctions cognitives – mémoires, attention, capacités de réflexion d'action, etc... - évoluent avec l'avancée en âge. Dans la vie de chaque individu ces évolutions sont complexes en mêlant des déclin et des stratégies adaptatives.

Ces questions seront abordées sous l'angle d'un apport théorique largement illustré par des résultats d'expérience et par des études effectuées en situation de travail.

DEUXIÈME JOURNÉE

APPROCHE DU VIEILLISSEMENT PAR RISQUE

1° Risque psycho-social et âge

Le vieillissement et la fin de la carrière professionnelle confrontent les sujets à des expériences potentiellement négatives que l'on repère en termes de « risques psychosociaux. Les incidences de tels risques peuvent être appréhendées à deux niveaux :

- au niveau de la santé psychique des travailleurs (*travailleur âgé « dépassé ; « on ne leur en demande pas assez » ; cibles de certains agissements hostiles*).
- au niveau de l'évolution de leurs rapports à l'organisation (*projets de fin de carrière; sentiments d'injustice, de trahison, d'iniquité.....*).

2 ° Vieillessement des salariés et pathologies d'hypersollicitation

Les pathologies d'hypersollicitation sont le plus souvent la résultante de l'intrication de facteurs professionnels, extraprofessionnels et individuels ; quel est l'impact de l'âge sur ces TMS ? Nous aborderons successivement :

- l'aspect épidémiologique des TMS des salariés et de l'âge
- les cofacteurs de risque à analyser
- conséquences pour le salarié et son maintien dans l'emploi

3° Vieillessement, maladies cardiovasculaires, travail

Le vieillissement de la population a un impact majeur sur l'incidence des maladies cardiovasculaires parce que l'âge en est le premier facteur de risque permanent et significatif.

Mais si l'âge est un facteur de risque constitutionnel indépendant, il se confond avec la durée d'exposition de facteurs de risque environnementaux conduisant pour le moins à un effet additif de facteurs de risque conjoints. L'augmentation de la durée de travail va s'accompagner à la fois du vieillissement de l'individu et d'un accroissement simultané de la durée d'exposition à des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires de la vie courante et à des facteurs de risque professionnels...

Au cours de l'exposé, seront évoqués les effets du vieillissement sur le système cardiovasculaire dans ses modifications structurelles et fonctionnelles.

Les maladies cardiovasculaires (cardiopathies ischémiques) et leurs facteurs de risque seront ensuite abordés en soulignant le rôle de l'âge et du niveau socio-économique dans leur prévalence, et le lien avec certaines expositions ou le poids des contraintes organisationnelles dans le milieu du travail.

Enfin l'intérêt d'un dépistage, d'une prévention et d'une prise en charge adaptée des facteurs de risque souvent considérés comme un objectif lointain sera rapporté en dernière partie de l'exposé.

TROISIÈME JOURNÉE

Cette journée aura pour objectif de répondre aux questions suivantes :

Comment le médecin du travail mobilise t-il les décideurs ? Mise en place d'indicateurs de santé, outils de communication ...

Comment le médecin du travail intervient-il par rapport aux salariés ? sa démarche, outils d'évaluation de la pénibilité ...

Comment le médecin du travail peut-il initier et animer une intervention pluridisciplinaire ? communication entre les différents partenaires ?

Comment évoluer vers de l'éducation de la santé ? Place de l'entreprise en tant qu'acteur de Santé Travail.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre contact avec nous.